

Accord pour la cybersécurité entre l'ENISA et les organismes de normalisation CEN et CENELEC

L'agence de l'Union Européenne (UE) ENISA soutient le développement des normes des produits et services en matière de cybersécurité en signant aujourd'hui un accord de coopération avec deux organismes principaux de normalisation de l'UE : le Comité européen de normalisation (CEN) et le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC). L'accord de coopération a pour objectif de contribuer plus efficacement à la compréhension et à la résolution des problèmes de sécurité des Réseaux et de l'Information relatifs à la normalisation, en particulier dans les différents secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui sont importants pour l'ENISA. Cela répond aux nouvelles attributions de la directive récemment adoptée par l'ENISA lui conférant un rôle plus actif dans l'appui au développement des normes de Sécurité des Réseaux et de l'Information (NIS).

L'accord couvre plus précisément :

- La participation de l'ENISA en qualité d'observateur aux travaux des Comités Techniques donnés, à leurs Groupes de Travail et aux ateliers de soutien du CEN et du CENELEC pour la préparation des Normes Européennes
- L'évaluation par le CEN et le CENELEC des résultats d'importantes recherches entreprises par l'ENISA et leur transfert aux activités de normalisation
- La participation de l'ENISA aux travaux des Comités Techniques, aux Groupes de Travail et aux ateliers du CEN et du CENELEC et si possible leur présidence, conformément au règlement intérieur du CEN et du CENELEC
- La diffusion et la promotion de l'information relative aux publications, aux résultats, aux réunions et aux séminaires
- L'appui mutuel aux activités de promotion et l'établissement de contacts dans le secteur ainsi que la mise en place de réseaux de recherches pour les activités relatives aux normes de sécurité des réseaux et de l'information
- L'organisation d'ateliers thématiques, de conférences et de séminaires sur les questions liées à la technologie et à la recherche et relatives aux activités de normalisation de la sécurité des réseaux et de l'information
- L'échange d'informations importantes sur des sujets précis d'intérêts communs

Le Directeur Exécutif de l'ENISA, le Professeur Udo Helmbrecht, a déclaré : « Les normes reconnues pour la Sécurité des Réseaux et de l'Information en Europe (NIS) aident à améliorer la sécurité. Ce progrès peut

10/07/2013/

EPR07/2013

www.enisa.europa.eu

augmenter la compétitivité de l'Europe en tant que fournisseur des services de cybersécurité. C'est pourquoi l'un des rôles de l'ENISA consiste à renforcer le travail sur les normes européennes du NIS. Nous faisons déjà partie du Groupe de Coordination de la Cybersécurité du CEN, CENELEC et de l'Institut des Normes Européennes des Télécommunications. Notre nouvel accord avec le CEN et le CENELEC met en place des mesures pour renforcer son impact, notamment dans la participation aux activités de groupe, le partage des informations, et la prise en compte des résultats des recherches importantes entreprises dans les activités de normalisation du CEN et du CENELEC. »

Contexte [CEN/CENLEC](#)

[Nouvelle directive de l'ENISA](#)

Pour des interviews et pour plus d'informations, veuillez contacter Graeme Cooper, Directeur des affaires publiques, tel: (+30) 2814 409571 (fixe), (+30) 6951 782268 (mobile), email: press@enisa.europa.eu, ou Demosthenes Ikononou, Expert de l'ENISA, sta@enisa.europa.eu.

Veuillez noter: traduction. La version anglaise est la seule version officielle

www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/

www.enisa.europa.eu

